

Information Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Breizh Global Invest Part A (FR0014008GM9)

Fonds commun de Placement géré par SANSO Investment Solutions

Objectifs et politique d'investissement :

Le FCP a pour objectif, sur un horizon de 5 ans, de délivrer une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indice composite 80% MSCI World dividendes réinvestis + 10% FTSE MTS Eurozone Government Bond 1-3Y + 10% €STR Capitalisé. La gestion du fonds n'étant pas indicielle, sa performance pourra donc s'éloigner de l'indicateur de référence.

Le FCP cherche à réaliser son objectif de gestion par le biais d'une combinaison active de choix d'allocation d'actifs et de sélection de fonds. Le FCP effectue une allocation diversifiée entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires) à partir d'une analyse macroéconomique, d'une analyse de la valorisation des marchés et d'une analyse du risque. Etant donné son caractère flexible, l'allocation d'actifs du portefeuille pourra être sensiblement différente de celle de l'indice composite.

L'exposition aux marchés actions pourra varier de 0% à 100% (110% en cas de recours à l'emprunt) de l'actif net. Cette exposition pourra se faire directement ou via des OPC sur toutes zones géographiques et sur tout type de capitalisation – la limite d'exposition pour les petites capitalisations (entre 1 et 5 mds €) et les moyennes capitalisations (entre 5 et 10 mds €) est fixée à 50% de l'actif net. L'exposition aux marchés émergents est comprise dans la limite de 50% de l'actif net.

L'exposition aux marchés de taux (obligataires et monétaires) pourra varier directement ou via des OPC entre 0% et 100% de l'actif net et pourra porter sur des titres émis par des émetteurs privés ou publics de notation Investment Grade (bonne qualité) ou High Yield (titres spéculatifs à haut rendement). La sensibilité au taux d'intérêt du fonds peut varier de -5 à +10. L'exposition du fonds au risque High Yield dans la limite de 50% de l'actif net et au risque de taux sur les marchés émergents dans la limite de 50% de l'actif net se fera uniquement par le biais d'OPC. Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en OPC diversifiés. L'exposition aux marchés de matières premières pourra atteindre 10% de l'actif net du Fonds. Cette exposition sera mise en œuvre par des investissements en OPC, y compris en OPC indiciels cotés (Exchange Traded Funds ou ETF). L'exposition aux devises autres que l'Euro pourra représenter de 0% à 100% de l'actif net du fonds, ce risque de change pouvant être couvert par le biais de produits dérivés, mais pas de façon systématique.

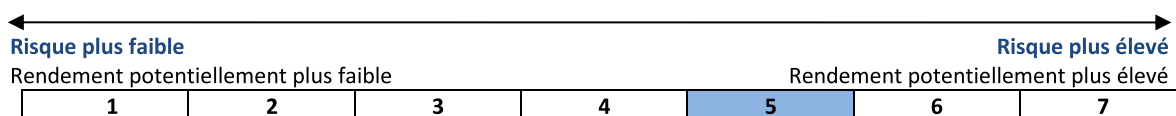
Des produits dérivés (futures, options, change à terme, swap de devises) négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré pourront être utilisés à titre de couverture et d'exposition. L'exposition globale maximum du FCP sera de 200% de l'actif net

SANSO Investment Solutions s'appuie sur les conseils de Kentel Patrimoine dans l'implémentation et le suivi du portefeuille du fonds mais garde seule la prise des décisions d'investissement.

Les revenus nets du FCP sont totalement réinvestis.

Les demandes de rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 11 heures 30 et exécutées quotidiennement, selon les modalités précisées dans le prospectus. Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement :



La prépondérance de l'exposition – via des titres ou des OPC – aux marchés actions, ainsi qu'aux marchés de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie d'indicateur de risque et de rendement.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur et/ou de défaillance d'un émetteur. L'investissement en obligations ayant une notation inférieure à BBB entraîne une augmentation du risque du portefeuille.

Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le FCP intervient (en particulier les marchés émergents et les actions de petites et moyennes capitalisations) peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le FCP peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux instruments financiers à terme : l'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification à la hausse comme à la baisse des mouvements de titres dans votre portefeuille

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	Estimation : 3 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	En cas de performance positive de la part, 20% TTC de la surperformance de la part par rapport à l'indicateur de référence
	Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : NA

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximums. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs : vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller ou de votre distributeur

Les frais courants comprennent les frais de gestion financière, les frais administratifs externes (dépositaire, comptable, CAC...), les frais liés au conseil d'investissement, les commissions de mouvement, les frais de gestion indirects. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

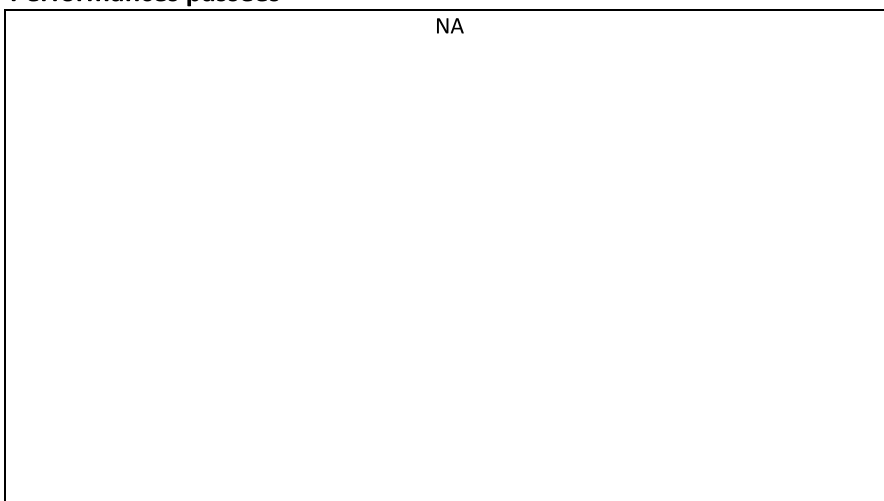
- Les commissions de surperformance ;
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective

En cas de commission de surperformance, le montant facturé au titre du dernier exercice est inclus, prélevé à la date de clôture de l'exercice, également sous la forme d'un pourcentage.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet

www.sanso-is.com

Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM :
22/04/2022

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

• Sources Bloomberg SANSO IS

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK.

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur à SANSO Investment Solutions, 69 boulevard Malesherbes, 75008 Paris ou via son site Internet www.sanso-is.com Le prospectus et les derniers documents d'information périodiques réglementaires de cette part sont également disponibles dans les mêmes conditions.

La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet.

Kentel Patrimoine accompagne SANSO IS en qualité de Conseiller.

La politique de rémunération des collaborateurs est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM et/ou d'un conseiller fiscal. La responsabilité de SANSO Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds a été agréé par l'Autorité des marchés financiers le 18/03/2022 sous le numéro FCP20220063
SANSO Investment Solutions est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **31/08/2022**.